TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2008 (délib. Du 22 août 2008)

NATURE DE LA LOCATION	H	ABITANTS	HABITANTS DE FRESSE	£	K.E.	EXTERIEURS COMMUNE	COMMUN	E
	Salle du	Sous-sol	Salle de	des Fêtes	Salle du	Sous-sol	Salle des Fêtes	s Fêtes
	3ème Age		1 Jour	2 Jours	3ème Age		1 Jour	2 Jours
Conférences - Théatre - Apéritif - Décès	25.00 €	25.00 €	35.00 €		40.00 €	40.00€		
Repas de 30 personnes maxi	40.00 €				₹0.00€			
repus ac 50 personnes maxi	40.00 t				50.00 €			
Repas de famille (Baptême - Communion - Mariage)			80.00€	120.00 €			120.00€	160.00 €
ASSOCIATIONS. (Gratuité de la 1ère location de l'année pour une association de la Commune)			75.00 €					
SANS REPAS								
AVECREPAS			105.00 €					
Soirée dansante. SANS REPAS			75.00 €				140.00 €	
Soirée dansante. AVEC REPAS			105.00 €				190.00 €	

de dégradations, le chèque de caution sera restitué. Vaisselle et équipements fournis sans supplément. le type de location. La salle devra être nettoyée et libérée à 12 heures le lendemain du jour de location. Après l'état des lieux réalisé en commun, et en l'absence La remise des clés aura lieu la veille après remise du chèque de caution de 250 euros (délibération du 2 avril 2010), libellé à l'ordre du Trésor Public, quelque soit

Réservation à faire en mairie. Pour des fêtes organisées à la maison, possibilité de louer des tables et des bancs. La location est fixée à 2 euros par table, seule ou équipée de deux bancs.